

A propos des algèbres pondérables.*

Cristián Mallol

Abstract.

We present the simple notion of coding the product of an algebra in order to construct "canonical" embeddings, by adjunction of an element, of any algebra into a weighted algebra. A description of the possible extensions is given.

1 Introduction

Pour des raisons de simplification d'écriture ce travail est présenté dans un cadre commutatif; les idées exposées par la suite marchent aussi bien sans cette condition.

Soient K un corps commutatif infini, car $(K) \neq 2$, et A une K -algèbre commutative. On dit que A est pondérable s'il existe $\omega : A \rightarrow K$, morphisme non nul d'algèbres (cf. [3]).

L'application ω est appelée pondération et on note (A, ω) le fait que A soit pondérée par ω ; l'ensemble $\text{Ker}(\omega)$ est un idéal de codimension 1.

Toute algèbre n'est pas pondérable: par exemple, l'algèbre de dimension 2 définie par les produits $x^2 = y$, $xy = 0$, $y^2 = x$.

De plus, une algèbre pondérable n'a pas forcément une pondération unique: par exemple, l'algèbre définie par les produits $x^2 = x$, $xy = y$, $y^2 = y$, admet deux (et seulement deux) pondérations: $\omega(x) = \omega(y) = 1$ et $\omega'(x) = 1$, $\omega'(y) = 0$.

*Research supported in part by Fondecyt 1950778 and Didufro 9516

Dans ce qui suit donnons d'abord des critères (existence, comparaison) concernant les pondérations ainsi que certaines conséquences de structure dû à leur existence; puis, nous construisons des extensions pondérées d'une algèbre quelconque.

2 Existence et comparaison de pondérations

Proposition 2.1 *Les affirmations suivantes sont équivalentes:*

(a) *A est pondérable.*

(b) *A admet une base $(e_i)_{i \in I}$ telle que $e_i e_j = \sum_{k \in I} \alpha_{ijk} e_k$ avec $\sum_{k \in I} \alpha_{ijk} = 1$, $i, j \in I$.*

(c) *A admet un idéal E , de codimension 1, tel que $A^2 \not\subseteq E$.*

(d) *Il existe un idéal E , $\text{codim}(E) = 1$, et $e \notin E$ tel que $e^2 - e \in E$.*

Démonstration. Pour l'équivalence entre (a), (b) et (c) on s'en remet à Schafer (c.f [5]). Quant à (a) \Rightarrow (d), il suffit de prendre $E = \text{Ker}(\omega)$ et choisir $e \in E$, $\omega(e) = 1$. Enfin, (d) \Rightarrow (a) car l'application $\omega(\lambda e + x) = \lambda$ où $\lambda \in K$ et $x \in E$, est une pondération. ■

Dans les algèbres pondérables il est souvent nécessaire de voir si elles sont uniquement pondérées [7]; la proposition qui suit nous fournit un critère simple.

Proposition 2.2 *Soient ω et ω' deux pondérations. Les affirmations suivantes sont équivalentes:*

(a) $\omega = \omega'$

(b) $\text{Ker}(\omega) \subset \text{Ker}(\omega')$.

Démonstration

(b) \Rightarrow (a): De 2.1.d, il existe $e \in A$, $\omega(e) \neq 0$ tel que $e^2 - e$ est dans $\text{Ker}(\omega)$, d'où $A = Ke \oplus \text{Ker}(\omega)$ et forcément $\omega'(e) \neq 0$ (sinon $A = \text{Ker}(\omega')$ et donc $\omega' = 0$). Il s'ensuit que $\omega(e) = \omega'(e) = 1$ et $\text{Ker}(\omega) = \text{Ker}(\omega')$. ■

Soit A une algèbre pondérable et notons $B(A) \subset A^*$ l'ensemble de ses pondérations.

Proposition 2.3 *Soit $\{\omega_i / 1 \leq i \leq p\} \subset B(A)$.*

(a) *Pour tout j , il existe $e_j \in A$ tel que $\omega_i(e_j) = \delta_{ij}$ pour tout i .*

(b) *Il existe $e \in A$ tel que $\omega_i(e) = 1$ pour tout i .*

Démonstration a) Par récurrence montrons qu'il existe $e_1 \in A$, $\omega_k(e_1) = \delta_{k1}$. Supposons que $\omega_1(e) = 1$ et $\omega_2(e) = \dots = \omega_{k-1}(e) = 0$; si $\omega_k(e) \neq 0$ comme

$\text{Ker}\omega_1 \neq \text{Ker}(\omega_k)$ (proposition 2.2) on pose $e_1 = e - \omega(x)^{-1}xe$ avec $x \in \text{Ker}(\omega_1) - \text{Ker}(\omega_k)$. Quant à (b), il suffit de prendre $e = e_1 + e_2 + \dots + e_p$ avec $\omega_i(e_j) = \delta_{ij}$. ■

Corollaire 2.4 *Si A est de dimension finie, tout ensemble de pondérations est libre et $\dim(\cap_{B(A)} \text{Ker}(\omega)) = \dim(a) - |B(A)|$.*

Démonstration. (c.f. [1], §7.5, Cor. 1 et 2 du Thm. 7) ■

On rappelle qu'une algèbre $S \subset A$ est une sous-algèbre pondérée de A si elle est pondérée par la restriction d'une pondération de A . Le résultat qui suit montre que si $|B(A)| > 1$, l'existence de sous-algèbres pondérées propres est garantie:

Proposition 2.5 *Soit ω_i , une famille de $B(A)$. Il y a équivalence entre:*

- a) *Il existe une sous-algèbre pondérée (S, γ) telle que $\gamma = \omega_{i|_S}$.*
- b) *Il existe $e \in A$, tel que $\omega_i(e) = 1$, pour tout i .*

Démonstration. (a) \Rightarrow (b) Il suffit de décomposer $S = Ke \oplus \text{Ker}(\gamma)$ avec $\gamma(e) = 1$.
(b) \Rightarrow (a) Il suffit de prendre $S = Ke \oplus \cap_i \text{Ker}(\omega_i)$ avec $e \in A$, $\omega_i(e) = 1$. ■

Corollaire 2.6 *Soit A de dimension finie. Si $(\omega_i)_i$ est une famille de $B(A)$ telle que $\cap_i \text{Ker}(\omega_i) = \{0\}$, alors A admet un idempotent.*

Démonstration De 2.4. et 2.3 b il existe $e \in A$, $\omega_i(e) = 1$; puis de 2.5 il découle que Ke est une sous-algèbre de A avec $\omega(e) = 1$ d'où $e^2 = e$. ■

Bien entendu, si $B(A)$ engendre A^* les conditions du corollaire ci-dessus sont remplies.

3 Codages et extensions pondérées d'une algèbre

On finit cet article en construisant des extensions des algèbres quelconques, par adjonction d'un élément, à des algèbres pondérées. Ceci généralise les idées présentées dans (c.f.[2], §1).

Soient A une algèbre, $e \in A$, $\omega : A \rightarrow K$, $M : A \rightarrow A$ linéaires et non nulles, $Q : A \rightarrow A$ une application quadratique et $e^\perp = \{x \in A/B_Q(e, x) = 0\}$:

Définition 1 *On dira que $\omega M + Q$, est un codage du produit de A si $x^2 = \omega(x)M(x) + Q(x)$, $\forall x \in A$. Si de plus, il existe $e \in A$ tel que $\omega(e) = 1$ et $e^\perp = A$, on dira que $\omega M + Q$ est un e -codage.*

Remarque 3.1 a) Pour tout codage $\omega M + Q$, $Q(y) = y^2$, $y \in \text{Ker}(\omega)$. Si en plus, il s'agit d'un e -codage, alors $\omega(e) = 1$, $M(e) = e^2$ et $Q(e) = 0$. Cependant, ces conditions ne sont pas suffisantes: en effet, pour $\omega(e) = 1$, $M(x) = ex$ et $Q(x) = x^2 - \omega(x)ex$, $\omega M + Q$ est un codage du produit avec $M(e) = e^2$ et $Q(e) = 0$, mais $e^\perp \neq A$.

b) Il est clair que si $\omega M + Q$ et $\omega M' + Q'$ sont deux codages, alors $M = M'$ si et seulement si $Q = Q'$. Ceci veut dire que pour un codage $\omega M + Q$, tous les autres codages concernant ω sont de type $\omega(M + f) + (Q - \omega f)$ où f est une application linéaire.

Proposition 3.2 Toute algèbre admet un e -codage $\omega M + Q$. Chacun de ces codages est déterminé par un et un seul couple (ω, e) tel que $\omega(e) = 1$.

Démonstration

(a) Soit $e \in A$, $\omega(e) = 1$; les applications $M(x) = 2ex - \omega(x)e^2$ et $Q(x) = (x - \omega(x)e)^2$ remplissent les conditions demandées. Quant à la dernière affirmation, si $\omega M + Q$ est un e -codage, tenant compte de 3.2 (b), il suffit de démontrer que $M(x) = 2ex - \omega(x)e^2$. Soit $y \in \text{Ker}(\omega)$: on a $(e + y)^2 = M(e + y) + Q(e + y)$; mais $M(e) = e^2$ et $Q(e + y) = y^2$ d'où $M(y) = 2ey$. Le résultat vient en calculant M sur $x = \lambda e + y$. ■

Proposition 3.3 Dans un e -codage $\omega M + Q$, ω est une pondération si et seulement si $\omega \circ M = \omega$ et $\omega \circ Q = 0$.

Démonstration Si ω est multiplicative, de $\omega(M(x)) = \omega(2ex - \omega(x)e^2)$ on obtient $\omega \circ M = \omega$; puis de $\omega(x^2) = \omega(\omega(x)M(x) + Q(x))$, il en résulte $\omega \circ Q = 0$. La réciproque ne pose aucun problème. ■

Théorème 3.4 Toute algèbre A peut se plonger dans une algèbre pondérée (E, ω) telle que $\text{Ker}(\omega) = A$.

Démonstration Soit E l'espace vectoriel $K \times A$. Si l'on pose $e = (1, 0)$ alors $E = Ke \oplus A$. Nous allons définir un produit sur E à l'aide d'un e -codage: soit ω la forme linéaire définie par $\omega(\lambda e + y) = \lambda$, $\lambda \in K$, $y \in A$. On choisit $z \in A$, $M \in \text{End}(A)$ et on prolonge M à E en faisant $M(e) = e + z$; puis en utilisant la structure de A , on définit l'application quadratique sur E par $Q(x) = (x - \omega(x)e)^2$. On munit E du produit déterminé par $\omega M + Q$. Par construction, $A = \text{Ker}(\omega)$, $\omega M + Q$ est un e -codage et l'injection canonique $A \rightarrow E$ est un morphisme d'algèbres; de plus,

comme les identités $\omega \circ M = \omega$ et $\omega \circ Q = 0$ sont vérifiées, ω est une pondération. ■

La démonstration ci-dessus donne la mesure des extensions possibles à réaliser. Définir une extension $Ke \oplus A$ de l'algèbre A équivaut à définir une multiplication par e ; notons $Ext_e(A)$ l'ensemble des possibles multiplications L_e .

Proposition 3.5 *L'application $Ext_e(A) \rightarrow AzEnd(A), L_e \rightarrow (e^2 - e, 2L_e)$, est bijective.*

Démonstration En effet, son inverse est l'application $(z, M) \rightarrow L_e$, définie par $L_e(e) = e + z$ et $L_e(y) = \frac{1}{2}M(y), y \in A$. ■

Notons $A(z, M)$ une telle extension.

Remarque 3.6 a) *Le théorème 3.5 admet une réciproque dans le sens que toute algèbre pondérée (E, ω) est isomorphe à l'extension $Ker(\omega)(e^2 - e, 2L_e)$ avec $\omega(e) = 1$.*

b) *Un morphisme d'extensions est un morphisme $f : A(z, M) \rightarrow A(y, N)$ tel que $f(e) = e$ et $f(A) = A$; un calcul simple montre que $f(z) = y$ et $f \circ M = N \circ f$. Ceci veut dire que le groupe $Aut(A)$ opère $f * A(z, M) = A(f(z)), f \circ M \circ f^{-1}$; l'orbite de $A(z, M)$ est formée de toutes ses extensions isomorphes, l'application f établit l'isomorphisme entre $A(z, M)$ et $A(f(z), f \circ M \circ f^{-1})$.*

c) *Les extensions à idempotent sont celles de type $A(0, M)$; tous les idempotents de poids non nul sont donnés par $e + Inv(M + Q)$, où $Inv(M + Q)$ est l'ensemble des points fixes de $M + Q$.*

Proposition 3.7 *Si A est non pondérable alors $A(z, M)$ est uniquement pondérée.*

Démonstration Pour toute pondération ω' de $A(z, M)$, forcément $\omega'_{IA} = 0$ car sinon ω'_{IA} serait une pondération de A . Il s'ensuit que $A = Ker(\omega) \subset Ker(\omega')$, donc $\omega = \omega'$ (prop. 2.2). ■

Commentaire 3.9 Plusieurs algèbres pondérées classiquement étudiées, sont des extensions $A(z, M)$ d'algèbres non pondérables.

Ainsi par exemple, il y a équivalence entre les extensions $A(z, M)$ des zéro-algèbres et les algèbres de mutation, celles admettant un codage ωM (c.f [4] et [7]); les extensions de type $A(0, Id)$ étant les] algèbres gamétiques (ou de Bernstein d'ordre 0).

Par ailleurs, les extensions $A(0, M)$ des algèbres vérifiant l'identité de Jacobi où $2M$ est un projecteur, contiennent les algèbres de Bernstein- Jordan d'ordre 1 (celles qui vérifient $x^3 = \omega(x)x^2$).

Quant aux extensions de type $A(0, M)$ des algèbres vérifiant $(x^2)^2 = 0$, pour tout $x \in A$, on a: si $2M$ est un projecteur, les algèbres de Bernstein d'ordre 1 (i.e., celles qui vérifient $(x^2)^2 = \omega(x)^2 x^2$) et les algèbres caractérisées par l'identité $(x^2)^2 = \omega(x)x^3$ y sont contenues. Par contre, si M est involutive on y trouve toutes les algèbres caractérisées par l'identité $(x^2)^2 = \omega(x)^3 x$, étudiées dans (c.f.[6]).

Je remercie mon ami Richard Varro de ses conseils fort utiles.

Bibliographie

- [1] N. Bourbaki N. *Algèbre Ch. II 3^e Ed.*, Hermann, Paris, (1962).
- [2] Costa R. *Principal Train Algebras of rank 3 and dimension ≤ 5* , Proc. of the Edinburgh Math. Soc., **33**, 61-70 (1990).
- [3] Etherington I.M.H. *Genetic algebras*, Proc. Roy. Soc. Edinburgh, **59** 242-258 (1939).
- [4] Mallol C., Varro R. *Les Algèbres de Mutation*, Communication au Third International Conference on Nonassociative Algebra, Oviedo, (1993).
- [5] Schafer R.D. *Structure of genetic algebras*, Amer. J. Math. **71** 121-135 (1949).
- [6] Walcher S. *Algebras which satisfy a train equation for the first three plenary powers*, Arch. der Math., **56** 547-551 (1991).
- [7] Wörz Busekros A., *Algebras in genetics*, Lect. Notes in Biomathematics 36, Springer Verlag, Berlin, (1980).

Dirección del autor:

Departamento de Matemáticas
 Universidad de la Frontera
 Casilla 54-D. Temuco